



**Le budget 2021 a été voté au conseil municipal de Terrasson hier soir lundi 12 avril. Les taux d'imposition communaux restent inchangés, les administrés devront faire attention cependant à la taxe sur le foncier bâti qui regroupe désormais celle du département et celle de la commune, mais le total ne bouge en rien pour le contribuable. La création d'un budget annexe "gendarmerie" a été décidée, ce budget fonctionnera dès le 1er janvier 2022. Des demandes de subventions vont être réalisées pour les investissements importants prévus. La piscine restera fermée cet été mais ouvrira cependant comme l'été dernier pour les écoles et les enfants qui veulent apprendre à nager ou se perfectionner. Un poste de manager centre-ville sera créé avec la ville de Thenon, réparti selon la règle des 20/80 en terme de temps, et subventionné à hauteur de 80% par l'Etat dans le cadre du dispositif "Petites villes de demain". Du côté des subventions aux associations, les élus s'adaptent aux circonstances actuelles dues à la crise sanitaire. Quelques questions diverses ont refermé la séance. Le thème de la culture a été évoqué très rapidement en raison d'une réunion prévue lundi 19 avril.**

Côté investissements : Ehpad (du moins le terrain), piscine (avec l'aide du département), extension de la gendarmerie, projet pour l'école... Un recours à l'emprunt a été voté pour un montant de près de 1,6 M€.

Pour les associations, le montant total s'élève à 390.000 euros. Plus de 76.000 euros ont été votés pour faire face aux incertitudes de la crise sanitaire.

Jardins de l'Imaginaire. La réouverture aura lieu en mai, avec une nouveauté : une visite libre et guidée via une application dont la voix sera celle du comédien local [Jean-Baptiste Siaussat](#) .

<http://youtu.be/ZbQAsdQWQ7w>

---

### **Le compte-rendu officiel du conseil municipal du 12 avril 2021.**

"Lors de sa séance du 12 avril dernier, le Conseil Municipal a adopté le budget 2021. Au total, et tous budgets confondus, ce sont plus de 20 millions de crédits qui ont été ouverts pour servir et accompagner le développement de la Commune. A l'occasion de la présentation du Plan Pluriannuel d'Investissement en décembre dernier, le Maire avait proposé cinq axes de projets pour guider l'action du mandat. C'est dans la même logique que le budget 2021 qu'ont été présentées les grandes orientations de l'année.

C'est tout d'abord la qualité de vie des Terrassonnais qui a été mise en avant avec un budget cumulé de plus de 940 000€. La finalisation de l'étude de faisabilité sur le groupe scolaire, l'entretien de nos réseaux d'eau potable ou encore le programme voirie constitueront les investissements phares de l'année. Côté fonctionnement, ce sera la mise en place le démarrage de Terrasson Social Plus adossé à la Maison France Services déployée par la Communauté de Communes.

2021 sera également tourné vers le sport et la qualité des infrastructures qui s'y rapportent. Le lancement du projet de la piscine ainsi que divers travaux d'entretien sur les stades et les équipements seront réalisés sur 2021. Cette année également verra le lancement de l'école municipale des sports pour tous les jeunes terrassonnais.

Et parce que développer la commune c'est aussi se projeter et anticiper, le budget 2021 prévoira un certain nombre d'acquisitions pour préparer l'avenir.

C'est bien sûr avec le projet de réhabilitation de l'EHPAD que l'acquisition des terrains proches

de la gare prend tout son sens. Considéré comme prioritaire, ce dossier doit être engagé dès cette année avec non seulement la maîtrise du foncier qui verra le futur établissement s'installer mais également la définition d'un projet architectural respectueux des contingences liées à l'hébergement de nos aînés dépendants. 450 000€ ont été fléchés pour cette opération.

Ensuite, c'est l'acquisition d'un bâtiment actuellement inoccupé qui va permettre l'extension de notre gendarmerie. Equipement structurant pour la Commune, ce projet permettra la création de 5 logements supplémentaires ainsi que des espaces de bureaux pour ancrer durablement les services de la gendarmerie sur le territoire. Ce seront 300 000€ qui seront réservés dès cette année.

Enfin, sera programmée l'acquisition d'un bâtiment à haute valeur patrimoniale pour la commune. Avec un positionnement stratégique à proximité du vieux pont et avec la possibilité de décliner un projet culturel autour du bassin de la Vézère, cette acquisition verra un budget de 360 000€ réservé sur 2021.

Parmi les autres chantiers, ce sera la fin du chantier de réhabilitation de la mairie annexe de Lavilledieu et la création de salles polyvalentes, le démarrage du chantier de la Chapelle Mouret ainsi que la création de la maison des apprentis aux métiers de l'artisanat qui permettra d'accueillir jusqu'à 14 apprentis sur la commune.

Le budget 2021, ce sera aussi la modernisation des services, leur accompagnement et leur évolution pour les adapter aux besoins des terrassonnais. 350 000€ seront réservés pour les changements de matériels des services techniques ou encore le renouvellement des outils informatiques.

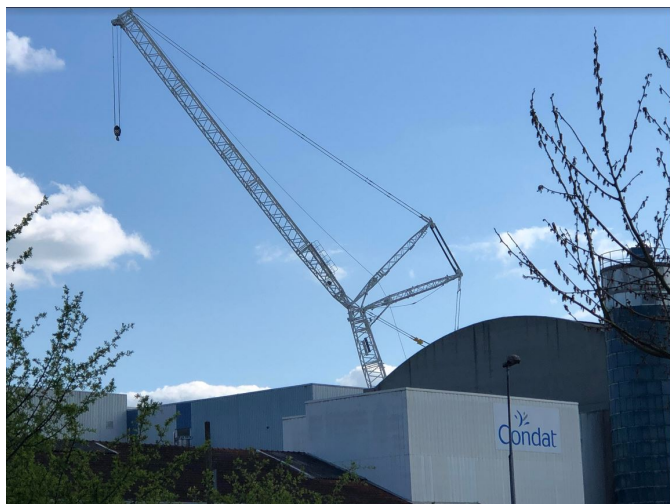
Et parce qu'un budget doit refléter les besoins et les attentes de son territoire, c'est une action significative qui sera menée pour soutenir le commerce local. Laissant ouverte la possibilité d'une nouvelle opération de promotion du commerce telle qu'elle avait été conduite en fin d'année, le Maire a souhaité décliner le plan de soutien au centre-ville qui va être mené :

- la création d'une plateforme internet du commerce de Terrasson. Véritable place de marché numérique, cet outil offrira la possibilité aux commerçants de la commune de présenter leur activité et surtout de vendre leurs produits via internet.
- le recrutement d'un manager de centre-ville. Véritable professionnel des politiques de redynamisation, il devra accompagner la commune dans ses mutations et concourir à l'attractivité du centre de Terrasson et de ses commerces.
- la réalisation d'un diagnostic du commerce de centre-ville, de ses forces, de ses faiblesses pour décliner un plan d'action en matière de soutien et d'accompagnement.

En quelques chiffres, le budget 2021 c'est, tous budgets confondus :

- 9 108 706.77€ d'investissements,
- 11 284 417.96€ pour le fonctionnement,

- le maintien des taux d'imposition au même niveau que ceux de 2020,
- la maîtrise des charges de fonctionnement pour préserver les capacités d'investissement et dégager plus 1.3 millions d'euros d'autofinancement".



---

**Le prochain conseil municipal de Terrasson a lieu ce lundi 12 avril** à 18h à l'Hôtel de ville. A l'ordre du jour : le vote du budget 2021 et des taux d'imposition communaux, les subventions aux associations, la création d'un budget annexe "gendarmerie", les demandes de subventions, la création de poste manager centre-ville, le règlement intérieur médiathèque, l'avenant à la convention de délégation de la compétence transports scolaires en Dordogne, et les questions diverses. (Direct prévu sur Ewanews Live)

**Article du 12 mars 2021 : "le budget 2021 se dessine". Il était question des orientations budgétaires de l'année lors du conseil municipal de Terrasson, le 11 mars dernier**

**La piscine, un second souffle pour les Jardins, un terrain pour le futur Ephad, l'agrandissement de la gendarmerie, le soutien apporté au petit commerce, au sport, aux artisans d'arts... "Nous avons de gros investissements à faire mais il faut s'occuper aussi de la vie quotidienne des Terrassonnais" souligne le maire Jean Bousquet.**

Le Plan Pluriannuel d'Investissement présenté en décembre 2020 a fixé le cap que l'équipe municipale souhaite donner au mandat en matière d'investissements. Orienté autour de 5 axes, ce document ciblait prioritairement : la vie quotidienne des terrassonnais, le sport et les infrastructures qui s'y rapportent, la valorisation du patrimoine communal, l'attractivité de la Commune et la modernisation des services.

Un autre pan des investissements programmés laisse une large part aux réalisations diverses et notamment à l'extension de la gendarmerie, à la sécurité et à l'accessibilité. Alors que 2020 fut une année difficile pour la mise en œuvre des projets communaux, pour la projection et l'anticipation, l'exercice 2021 doit permettre de lancer pleinement les grandes orientations communales en matière d'investissements structurants et de services à la population.

C'est ainsi que, en intégrant les grands paramètres financiers qui ont été abordés précédemment, huit orientations budgétaires sont retenues pour établir le budget 2021. Elles doivent guider l'action de la Commune sur cet exercice 2021, poursuivre et amplifier les actions antérieures, et préparer celles à venir.

La première priorité est, cette année pour la municipalité, de financer les acquisitions nécessaires à l'engagement des futurs projets structurants. Ainsi, la Ville va se porter acquéreur de la friche industrielle située dans le quartier de la gare (ancienne scierie) afin de favoriser l'installation du futur EHPAD, et d'ouvrir des perspectives supplémentaires en matière de redynamisation de ce quartier. Une ouverture budgétaire à hauteur de 470.000€ sera prévue sur 2021. Ce terrain d'environ un hectare sera ensuite rétrocédé à l'EHPAD qui portera vraisemblablement le projet de construction.

Puis, afin de permettre l'extension de la gendarmerie actuelle, la Commune se portera acquéreuse d'un immeuble vacant situé en proximité immédiate du site actuel (ancienne étude notariale). Cette acquisition offrirait la possibilité de, non seulement réhabiliter une friche, mais également de créer cinq logements supplémentaires et des espaces de bureau complémentaires. Une dotation de 300.000€ sera prévue sur le budget 2021.

